

LE CONTRAT

Le PACTE est un contrat de droit public d'une durée de 1 an minimum et de 2 ans maximum, permettant d'accéder sans concours à un emploi de catégorie C de la fonction publique sous réserve de satisfaire pendant l'année.

Le salaire : 1540€ net mensuel en début de carrière.

LA MISSION

Au sein de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE), affecté.e dans l'un des 140 ateliers situés sur l'ensemble des arrondissements parisiens, l'éboueur.e effectue le ramassage des déchets et assure le maintien des voies publiques en état de propreté.

Les activités principales :

- Missions quotidiennes : collecte des déchets et enlèvement des objets encombrants, balayage et lavage des trottoirs, déblaiement et nettoyage de l'espace public à la fin des marchés.
- Missions saisonnières : ramassage des feuilles mortes, déblaiement des neiges et glace.

Les conditions de travail :

- Travail en extérieur sur la voie publique (exposition au froid, à la pluie et à la chaleur);
- Port de charges lourdes et marche prolongée ;
- Travail en équipe ;
- Travail en roulement et en horaires décalés.

Le temps de travail et les horaires :

Temps de travail : 35h hebdomadaires

Vous pouvez être affecté.e sur quatre types d'horaires :

- Soit le matin (06h00-13h48)
- Soit l'après-midi (12h24-20h12 et 15h42-23h30 en période estivale sur certains secteurs)
- Soit en soirée (16h00-23h30)
- Soit une alternance entre 06h00-12h21 et 06h00-17h00

Le port de la tenue professionnelle est obligatoire.

PROFIL REQUIS

- Ne posséder aucun diplôme ou qualification reconnus, ou avoir un niveau de qualification **inférieur au Baccalauréat.**
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ou d'un autre Etat ayant adhéré aux accords de l'Espace économique européen, de la Confédération suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre ou être en cours de naturalisation (pouvoir justifier du dépôt du dossier)
- Jouir de ses droits civiques (notamment avoir participé à la Journée Défense et Citoyenneté ou être recensé pour les candidats de nationalité française).
- Ne pas avoir de condamnations figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.
- Être capable d'assurer des contraintes horaires en roulement & en décalé (dimanche, matinée, soirée, jours fériés).
- Être apte au port de charges lourdes et à la marche prolongée.
- **Maîtriser le français lu, écrit, parlé.**

POUR CANDIDATER

Si vous êtes inscrit.e à la Mission Locale de Paris :

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Enregistrez votre cv en format Word dans le coffre-fort de votre compte.

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

Si vous n'êtes pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris, inscrivez-vous